



CANADA

# DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N<sup>o</sup> 70/9

## QUELQUES ÉLÉMENTS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA

Allocution prononcée par M. Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, devant l'Association du droit international et des relations internationales, le 3 juin 1970 à Bucarest

...Je n'étais jamais encore venu à Bucarest et c'est un très grand plaisir pour moi de m'y trouver. Bien que les relations entre le Canada et la Roumanie soient d'origine relativement récente et qu'elles n'aient pas encore beaucoup d'ampleur, j'ai l'espoir que ma visite, et l'occasion qu'elle m'offre d'avoir des entretiens avec des membres de votre Gouvernement, contribuera à renforcer et à élargir ces relations.

Je regrette seulement de me trouver dans votre beau pays à un moment où il souffre si cruellement des inondations catastrophiques qu'ont apportées vos grands cours d'eau. Le Gouvernement et le peuple du Canada vous prient d'accepter leurs sympathies et leurs souhaits en vue d'un redressement rapide. Nous avons déjà fait parvenir aux sinistrés des secours d'urgence et nous comptons en envoyer d'autres dans un avenir prochain.

C'est pour moi un plaisir tout particulier d'avoir l'occasion de m'adresser à une assemblée aussi distinguée et savante que la vôtre; les délégués canadiens qui participaient l'année dernière à votre cycle d'étude international m'ont parlé du haut niveau intellectuel de votre Association et de votre vive préoccupation, -- que le Canada partage également --, de la sécurité et de la paix de l'Europe. Les délégués canadiens ont été très impressionnés par le forum que vous avez organisé, où les discussions vont se dérouler encore une fois, un peu plus tard cette semaine, et au cours duquel des universitaires de nombreux pays peuvent échanger leurs idées et non pas simplement parler dans le vide. Ces échanges de vues réels sont indispensables à une bonne compréhension entre les nations; ils sont malheureusement beaucoup trop rares.

Je voudrais profiter de cette occasion pour vous entretenir de quelques-uns des aspects de la politique étrangère du Canada. Les principaux facteurs qui déterminent cette politique sont l'histoire, la géographie, la culture et l'économie de notre pays. Notre géographie est un paradoxe.

Notre population est celle d'un petit pays, à peine plus grand que la Roumanie, puisqu'elle comprend 21 millions d'habitants. En même temps, nous occupons un territoire énorme, celui du deuxième pays du monde en étendue, encore plus grand que tout le continent européen. Nos voisins les plus proches, l'un à notre frontière méridionale et l'autre de l'autre côté du Pôle nord, sont les deux pays les plus puissants du monde: les États-Unis et l'Union soviétique. Notre culture fait penser à une mosaïque. Notre pays se compose de deux groupes linguistiques, anglais et français, dont chacun possède sa propre culture, et cependant un tiers de notre population n'est ni d'origine anglaise ni d'origine française. Nombre de nos citoyens viennent d'autres parties de l'Europe orientale et occidentale. Nous comptons, d'ailleurs plus de 40,000 Canadiens d'origine roumaine qui, par leur riche héritage culturel, contribuent à façonner la mosaïque nationale.

Bien que nous fassions partie du continent nord-américain, notre pays a toujours cherché à conserver les traditions qu'il tient de l'Europe et à rester en contact avec le vieux continent pour connaître les progrès qui s'y font et les appliquer à notre propre situation chaque fois que c'est possible. Notre régime gouvernemental et juridique, notre amalgame d'entreprises publiques et privées, le soutien financier que nous accordons à nos réalisations culturelles et notre régime de sécurité sociale sont tous modelés sur des réalités européennes. En outre, depuis la Seconde Guerre mondiale, nous nous sommes appliqués toujours davantage à construire une identité canadienne, unique et différente de celle de l'Europe ou des États-Unis. Le paradoxe, en un sens, règne aussi dans notre économie. Malgré une population peu nombreuse, nous nous rangeons au neuvième rang des pays industriels et au sixième rang des pays commerçants du monde. Nous sommes donc plus conscients que beaucoup d'autres pays de la réelle interdépendance des pays dans notre monde moderne.

Les réalités géographiques, économiques et culturelles de notre situation de puissance moyenne dans le monde nous ont toujours poussés à compléter nos relations avec les États-Unis par des liens avec d'autres pays d'une importance plus semblable à la nôtre. A nos yeux, c'est là un des avantages que présentent les Nations Unies, le Commonwealth et, aujourd'hui, la nouvelle association des pays francophones. Dans cet ordre d'idées, nous trouvons des avantages à faire partie de l'OTAN, tout à fait en dehors des avantages de sécurité qui découlent de cette adhésion. Dans le domaine économique, en raison de notre dépendance à l'égard du commerce international, nous abordons depuis longtemps les problèmes du commerce mondial sous l'angle du multilatéralisme. On peut d'ailleurs considérer qu'en politique comme dans le domaine du commerce, ce multilatéralisme est le principe de base de la politique étrangère du Canada. Les exigences de l'indépendance canadienne nous commandent de demeurer ouverts au monde entier.

En faisant la révision de notre politique étrangère, nous n'avons pas voulu modifier ce principe de base; nous avons plutôt essayé de l'adapter aux événements qui se sont produits au Canada et dans le reste du monde ces vingt dernières années. Nous nous sommes attachés à tenir compte de certains facteurs comme le relèvement économique de l'Europe et la prise de conscience plus nette au Canada de notre identité, qui, à son tour, a fait naître chez nous le désir d'accomplir de notre mieux les devoirs que nous impose notre

souveraineté nationale. Nous avons également étudié l'élargissement des contacts du Canada au-delà de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Commonwealth dans la direction de la communauté francophone, de l'Amérique latine et des pays du Pacifique. Autrement dit, nous nous sommes efforcés de tenir compte du fait que le Canada est à la fois une nation de l'Atlantique, du Pacifique, de l'Arctique et de l'Amérique du Nord.

Dans le cadre de cet élargissement de notre vision du monde, nous avons augmenté nos allocations d'aide aux pays en voie de développement, nous avons entamé des négociations dans l'espoir d'établir des relations diplomatiques avec la République populaire de Chine, et nous avons envoyé des missions en Amérique latine et dans les pays du Pacifique. Cela ne veut pas dire pour autant que notre intérêt pour l'Europe s'en est trouvé amoindri. A vrai dire, la révision actuelle confirme que l'un des éléments fondamentaux de notre politique étrangère auxquels nous sommes attachés de longue date concerne la sécurité de l'Europe, essentielle à la sécurité du Canada. L'Europe est la seule région du monde où les grandes puissances nucléaires du monde sont en confrontation directe; une guerre européenne pourrait déclencher un conflit nucléaire dans lequel nous serions inévitablement entraînés. Notre situation géographique nous plaçant entre les États-Unis et l'Union soviétique ferait, qu'en cas de guerre, celle-ci se déroulerait juste au-dessus de nos têtes. Nous sommes donc soucieux de voir la détente et la sécurité s'établir fermement en Europe, et, à cette fin, nous attachons une grande importance à l'établissement de relations de travail normales et solides entre des pays dont les différences idéologiques ont dans le passé contribué à élever entre eux des barrières, faisant naître ainsi la méfiance et l'insécurité en Europe. Nous avons la conviction que, si l'on examine les choses au point de vue de la raison, les intérêts communs doivent l'emporter sur les divergences idéologiques.

Il serait vain de prétendre qu'il n'y a pas de désaccords importants entre la politique étrangère, et même la politique intérieure, du Canada et celles de la Roumanie. Cependant, en maintes occasions, nos deux pays ont pu se rencontrer et confronter leurs points de vue grâce à notre participation commune à l'oeuvre d'organisations multilatérales comme les Nations Unies et la Conférence du Comité du désarmement. Là, nous avons découvert que nous poursuivons souvent les mêmes objectifs et que nous oeuvrons en commun pour établir la coopération, la paix et la sécurité internationales. A vrai dire, c'est au sein de ces organismes que se sont établis nos premiers contacts officiels. Mais nos relations bilatérales n'ont réellement commencé qu'en 1967, il y a donc trois ans seulement, avec un échange de lettres instituant des relations diplomatiques officielles entre nos deux pays. Depuis lors, ces relations n'ont cessé de se raffermir si l'on en juge par l'accréditation de l'ambassadeur de Roumanie à Washington comme représentant de la Roumanie au Canada, et celle de l'ambassadeur du Canada à Belgrade comme représentant du Canada en Roumanie; par l'établissement de votre délégation commerciale à Montréal et de votre ambassade à Ottawa. A ce propos, c'est avec un très grand plaisir que j'ai appris la décision de votre Gouvernement de nommer un ambassadeur résident dans notre capitale.

Étant donné la nouveauté de nos relations diplomatiques et l'énorme distance qui nous sépare géographiquement, il est peu surprenant que les contacts entre nos deux pays ne soient pas encore très fréquents. Je forme le vœu qu'à l'avenir le Canada et la Roumanie cherchent à se ménager des secteurs de coopération et d'échange dont nous tirerons des avantages mutuels. Il est évident que cela ne se fera pas du jour au lendemain, mais nous sommes prêts à étudier avec vous les moyens d'élargir nos contacts. Nous sommes frappés, au Canada, par le remarquable taux de croissance de la production industrielle que la Roumanie a connu au cours des vingt dernières années. Nous éprouvons un grand intérêt pour la manière dont vous avez réalisé la diversification de votre économie, en particulier dans les domaines de l'énergie, de la métallurgie, de la pâte à papier, du textile et des produits chimiques. Ces industries et le secteur plus général de l'exploitation des ressources naturelles pourraient bien, à l'avenir, constituer des sources profitables d'échange de connaissances techniques et scientifiques entre nos deux pays. Nous avons mis au point, au Canada, des techniques très perfectionnées dans un certain nombre de domaines, en particulier l'extraction des ressources naturelles et la production et la transmission de l'énergie, techniques qui pourraient servir à d'autres. Il se pourrait, par exemple, que la Roumanie soit intéressée par le type de réacteur nucléaire que nous avons mis au point. L'établissement de la coopération dans ce domaine présenterait l'avantage supplémentaire de favoriser considérablement les échanges techniques.

L'attitude ouverte de la Roumanie vis-à-vis des marchés mondiaux ressemble sur bien des points à notre multilatéralisme. En ce qui concerne nos relations commerciales bilatérales, nous avons déjà enregistré quelques bons points. L'année dernière, la valeur des exportations roumaines vers le Canada a nettement augmenté, passant de deux millions de dollars à plus de sept millions de dollars. Les exportations canadiennes vers la Roumanie se sont accrues plus lentement, atteignant environ \$1,200,000. Les espoirs de voir s'intensifier les échanges commerciaux sont cependant très grands des deux côtés.

Nos relations culturelles, elles aussi, pourraient être élargies. En dépit des quelques rares visites de professeurs, d'étudiants et de journalistes, les Canadiens et les Roumains ne savent pas grand chose les uns des autres. Nous avons un point de départ commun puisque nos deux pays ont largement bénéficié de la puissante influence de la langue et de la culture françaises. J'espère que l'avenir nous permettra, là aussi, de renforcer nos liens afin de favoriser une meilleure compréhension et une meilleure communication entre nos deux peuples.

Comme la Roumanie, le Canada a le souci profond d'aider à instaurer en Europe une réelle détente et à trouver une solution définitive aux problèmes de sécurité du continent. Cette région du monde est depuis trop longtemps immobilisée par des intransigeances artificielles. Nous sommes désireux d'explorer toutes les ouvertures qui peuvent se présenter en vue de débattre en profondeur les questions qui empêchent encore un règlement permanent et équitable de la situation politique du continent.

En ce qui concerne la convocation d'une conférence européenne de la sécurité, qui occupe certainement autant de place dans vos esprits que dans les nôtres, nous avons adopté à cet égard une attitude positive et bienveillante au sein de l'OTAN comme dans nos entretiens bilatéraux avec les autres pays européens. Celle-ci se reflétait d'ailleurs dans les déclarations canadiennes à la Chambre des communes et à l'OTAN, ainsi que dans la réponse du Canada à l'initiative finlandaise de mai 1969.

A notre avis, le communiqué et la déclaration publiés la semaine dernière à la fin de la réunion ministérielle de l'OTAN constituent un pas en avant important et positif et nous espérons que d'autres partageront nos vues sur ce point. L'OTAN accepte maintenant le principe d'entretiens multilatéraux visant à explorer, avec toutes les parties concernées, les possibilités d'une conférence sur la sécurité et la coopération européenne. L'Organisation a également fait à l'autre camp, par l'intermédiaire du ministre italien des Affaires étrangères, une offre précise touchant l'examen de la possibilité d'entreprendre des pourparlers sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces, à effectuer selon certains principes généraux. Cet effort montre le grand désir du Canada et de ses alliés de s'écarter de la confrontation militaire pour chercher, par la négociation, des solutions aux causes de tension sous-jacentes.

J'espère que cette initiative de l'OTAN suscitera une réponse favorable de la part des autres pays européens, aussi bien des pays alignés que des non alignés, afin qu'on puisse aller plus avant dans la voie du progrès. Je crois qu'elle sera généralement bien accueillie et comprise en Roumanie car elle correspond bien aux initiatives qu'à déjà prises le Gouvernement roumain dans le but de faire progresser l'idée de la tenue d'une conférence.

Nous croyons que la tenue, au moment opportun et dans des circonstances appropriées, d'une conférence de grande envergure se révélerait utile, que "tous les gouvernements concernés" devraient y participer, mais que l'ordre du jour et le temps de la conférence devraient être liés en ce sens que nous devons d'abord déterminer quels problèmes sont assez mûrs pour être négociés avec succès, avant de pouvoir dire s'il est opportun d'organiser une conférence dans le but de les régler. Nous sommes soucieux d'éviter que cette conférence soit convoquée prématurément, et pour nous, en ce moment, l'important, c'est de faire avancer le processus de négociation plutôt que de décider de la date à laquelle la conférence pourra avoir lieu. Ce processus de négociation est déjà en route, sous la forme des discussions bilatérales entre les pays de l'Europe de l'Est et de l'Ouest, des négociations entre la République fédérale d'Allemagne et ses voisins de l'Est, et des négociations sur la limitation des armements stratégiques. Nous espérons qu'il va continuer à s'élargir grâce aux entretiens préliminaires visant à explorer les possibilités d'une conférence sur la sécurité et la coopération européenne. Mais les négociations ne peuvent progresser que si chacun se montre prêt à parler de choses plus importantes que le simple gel de la situation en Europe. Il ne servirait à rien que les pays européens se fassent attirer à une conférence qui, dès le début, n'aurait aucune chance de trouver une solution raisonnablement acceptable pour tous.

Bien que n'étant pas européens, géographiquement parlant, nous avons en Europe des intérêts vitaux reconnus et, comme vous, nous désirons ardemment trouver dans la négociation les solutions aux problèmes qui divisent encore le continent. Le courage et le réalisme qui animent la Roumanie dans sa contribution aux efforts de paix et de sécurité en Europe nous ont beaucoup frappés. Nous avons une grande admiration pour le talent et la détermination avec lesquels la Roumanie manifeste son caractère national et détermine sa propre ligne de conduite nationale dans le cadre des réalités que lui impose sa situation géographique. Nous croyons que la Roumanie et tous les pays européens, petits et grands, doivent être protégés de toute intervention étrangère, et posséder des garanties au sujet de leur souveraineté et de leur indépendance nationales.

Nos deux pays sont très préoccupés également par d'autres problèmes d'ordre international sur lesquels il est important de maintenir des échanges de vues. Il n'est malheureusement besoin de rappeler à personne ici la situation dans laquelle le monde se trouve actuellement, avec ses effusions de sang et la menace d'une extension des conflits. Prenons, par exemple, la situation au Moyen-Orient. Je suis allé dans cette région au cours de l'automne dernier, et après des entretiens avec les chefs israéliens et arabes je suis revenu plus convaincu que jamais que la seule manière de trouver une solution véritable aux problèmes du Moyen-Orient consiste à persuader les opposants de modérer considérablement leurs positions extrémistes. On n'a aucune indication que ce processus modérateur ait été mis en route jusqu'à présent; au contraire, le niveau de la tension n'a fait qu'augmenter dangereusement. Le Canada a fait connaître aux antagonistes son grand souci de les voir chercher le moyen de progresser vers un règlement pacifique fondé sur les propositions énoncées par le Conseil de sécurité dans la résolution de novembre 1967. Nous l'avons fait dernièrement encore lorsque le ministre des Affaires étrangères d'Israël s'est trouvé en visite à Ottawa, il y a quelques semaines.

La situation en Indochine est tout aussi décourageante. Nous avons vu avec une anxiété croissante le conflit du Vietnam s'étendre aux pays voisins, le Laos et le Cambodge. Il est évident que la présence des Commissions internationales de contrôle en Indochine n'a pas empêché ce fait nouveau de se produire. Nous le déplorons, de même que l'impuissance apparente des groupes en présence à entamer des négociations en profondeur. Un certain nombre de propositions leur ont été soumises pour les aider à négocier un règlement, mais deux mois se sont passés depuis la première de ces initiatives et la solution ne semble pas être plus en vue qu'auparavant. Cependant, nous ne perdons pas l'espoir qu'aux pourparlers de Paris, ou lors d'une nouvelle conférence, on parvienne à un règlement durable qui permette aux peuples d'Indochine de vivre en paix et de commencer à opérer les travaux indispensables de reconstruction économique et sociale. Pour notre part, nous sommes prêts à jouer un rôle dans le cadre d'une conférence semblable.

En ce qui concerne le problème actuel de la sécurité de notre globe et de la course aux armements nucléaires, la communauté internationale se trouve devant l'ultime défi de trouver une meilleure solution que l'équilibre

de peur et de dissuasion sur lequel la sécurité du monde repose actuellement. Certains événements récents permettent d'augurer mieux de l'avenir. Le premier d'entre eux concerne les négociations sur la limitation des armements stratégiques qui réunissent en ce moment, à Vienne, les États-Unis et l'Union soviétique. Nous n'escomptons pas un succès instantané, étant donné la complexité et la gravité qui marquent la négociation d'un équilibre stratégique de dissuasion, mais nous espérons que ces négociations seront considérées dans l'avenir comme un tournant important de l'histoire du monde. Le deuxième événement récent concerne l'entrée en vigueur du Traité de non-prolifération des armes nucléaires, que la Roumanie et le Canada ont ratifié tous les deux. A notre avis, ce traité est la réalisation concrète la plus importante qui soit survenue jusqu'à présent dans le domaine du contrôle des armements. Les deux événements ne sont pas sans présenter des similitudes, bien entendu, surtout par suite du fait qu'en vertu de l'Article VI du traité de non-prolifération, toutes les parties, et notamment les puissances nucléaires, se sont engagées à entreprendre des négociations sérieuses au sujet de mesures efficaces à prendre pour stopper la course aux armements nucléaires le plus rapidement possible. Nous n'ignorons pas la complexité des problèmes qui nous attendent, mais nous pouvons certainement constater que ces événements sont un signe encourageant en ce début d'une décennie que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamée: "la décennie du désarmement". Mon Gouvernement accorde une grande importance aux efforts qu'il déploie en vue de contribuer de façon constructive aux négociations sur le contrôle des armements et le désarmement, et je suis heureux que le Canada et la Roumanie aient pu coopérer aussi bien à la Conférence du Comité du désarmement à Genève.

Personne ne peut ignorer le rôle important que la Chine jouera dans la solution définitive des principaux problèmes mondiaux. Nous nous réjouissons des entretiens que la République populaire de Chine et l'Union soviétique ont eus sur leurs problèmes de frontière, et des récentes conversations qui se sont déroulées entre les États-Unis et la République populaire de Chine. Vous le savez sans doute, depuis plus d'un an les représentants du Canada et de la Chine se rencontrent à Stockholm. Nous espérons bien que ces entretiens aboutiront à l'établissement de relations diplomatiques entre nos deux pays. A cet égard, nous avons suivi avec intérêt l'évolution de vos relations avec Pékin. Nous espérons que ce signe encourageant entraînera la possibilité d'établir des contacts plus fréquents avec la Chine, chose qui nous paraît être de la première importance si nous voulons un jour parvenir à une paix durable et sûre.

Bien d'autres questions préoccupent directement les États en ce moment. Comme vous le savez, mon Gouvernement est contraint de se soucier des problèmes de l'environnement, comme celui de la pollution. Dernièrement, nous avons présenté au Parlement canadien une loi destinée à sauvegarder les vastes ressources naturelles de l'Arctique. Le Gouvernement canadien est d'avis que tous les États doivent dès maintenant faire autant d'efforts pour résoudre les problèmes de l'écologie et du milieu qu'ils en font pour résoudre les problèmes politiques du monde.

Il existe, c'est certain, des différences réelles entre les conceptions politiques et les opinions du Canada sur la situation internationale, et celles de la Roumanie, mais comme je l'ai signalé, elles présentent également des similitudes et des préoccupations communes. Dans l'espoir que ma visite en Roumanie renforcera encore les fondements de nos relations, je suis heureux qu'elle m'ait donné l'occasion de rencontrer vos hommes d'État et qu'elle m'ait également procuré le privilège de m'adresser à votre Organisation.

S/C